

## **DOSSIERS EN COURS À LA MUNICIPALITÉ**

Chers concitoyens,  
Chers concitoyennes,

Quelques mots pour faire le point sur des dossiers en cours à la Municipalité. Tout d'abord, il y a évidemment le dossier des grandes marées qui nous préoccupe énormément. À ce moment, nous ne sommes pas satisfaits du déroulement des activités visant à revenir à une situation normale après le sinistre. Nous trouvons que le Ministère de la Sécurité Publique tarde dans le traitement des sinistrés. La grande majorité des sinistrés ne savent pas à quoi s'en tenir et ce, plus de six mois après le sinistre. Nous avons fait part de nos doléances au Ministre Robert Dutil lors d'une rencontre tenue à Québec le 18 mai dernier. Nous espérons que cette rencontre portera ses fruits et que le dossier évoluera rapidement. Nous avons ouvert un onglet sur le site Web de la Municipalité, « Informations sur les Grandes marées », où vous trouverez le document qui a été présenté au Ministre Dutil. Suite à cet événement, nous devons, en collaboration avec le ministère, établir un plan directeur pour l'aménagement du littoral. Nous avons tenu deux rencontres jusqu'à maintenant et nous espérons que la prochaine aura lieu bientôt afin d'en arriver rapidement à une solution.

Pour la réfection de la Promenade de l'Anse, nous allons procéder au nettoyage et aux réparations mineures afin d'accueillir la clientèle touristique, pour la prochaine saison estivale. Pour les réfections majeures, une étude a été déposée en mars dernier et le tout sera analysé en fonction des grandes marées et la décision sera prise au cours des prochains mois. Nous allons également compléter les travaux de réparation de la route du Fleuve Ouest .

Je veux aussi vous parler du projet de réfection de la rue Saint-Alphonse, (route 298). Dernièrement, nous avons procédé à la signature d'une entente avec le Ministère des Transport, de l'ordre de 400 000 \$, pour la réalisation des plans et devis. La part de la Municipalité est de 100 000 \$. Les travaux prévus dans ce projet, que je qualifie de majeur, concernent l'aqueduc, l'égout domestique, l'égout pluvial, le pavage et les trottoirs. Nous espérons que ces travaux puissent se réaliser en 2012 ou 2013 au plus tard.

## **DOSSIERS EN COURS À LA MUNICIPALITÉ**

### **INFORMATIONS MUNICIPALES**

- *Bibliothèque du secteur Luceville*
- *Risque d'incendie avec des appareils Venmar*
- *Congés fériés*
- *Collecte des résidus verts*
- *Claudia Gauthier, finaliste au Concours d'écriture et de dessin du Soleil*
- *Prochaines séances du conseil*
- *Feux à ciel ouvert*
- *3<sup>e</sup> versement des taxes municipales*
- *Projet « Animation ados »*

### **ORDURES ET RECYCLAGE**

- *À déposer dans le bac vert*
- *À amener à l'écocentre de la Mitis*
- *À amener au garage municipal*
- *À déposer dans le bac bleu*
- *À déposer aux collectes des résidus verts*
- *À déposer aux collectes des encombrants*

### **COMMUNAUTAIRE**

- *Bottin des étudiants au travail*
- *Club des 50 ans et plus de Luceville*
- *Action Travail Rimouski-Neigette*
- *Club de l'âge d'Or de Sainte-Luce*

### **UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU**

### **CULTURE**

- *Visite du site du patrimoine de Sainte-Luce*

**Bonnes  
vacances**

# Informations municipales

---

## DOSSIERS EN COURS À LA MUNICIPALITÉ (suite)

Évidemment, il y a la prolongation du réseau d'aqueduc sur la route 132 Est. La réalisation de ce projet a été retardée à cause des Grandes marées du 6 décembre dernier. Au cours des semaines qui viennent, une fois que nous connaissons mieux la situation des sinistrés de ce secteur, le conseil municipal a l'intention de relancer ce projet que nous espérons réaliser l'automne prochain.

Enfin, il y a le développement résidentiel sur les terrains acquis de monsieur Caron, à l'arrière de la rue Saint-Alphonse, côté Ouest et la mise à niveau des étangs d'épuration du secteur Luceville. Les plans et devis de ce projet seront déposés au Ministère de l'Environnement, pour approbation en début de juin. Si le dossier est traité rapidement, nous pouvons espérer le mettre en œuvre cet automne.

Au niveau Loisirs, les travaux de réfection au terrain des loisirs du secteur Luceville, situé au 110 de la rue Saint-Pierre, sont avancés. La transformation du terrain de baseball en terrain de soccer est complétée. Dans les prochaines semaines, la surface de jeu des terrains de tennis sera refaite et les terrains entourant les jeux pour la petite enfance seront sécurisés. Ces travaux ont été rendus possibles grâce à une subvention du gouvernement du Québec.

Pour le projet de réfection de l'aqueduc et la construction de l'égout domestique sur la Route 132 Ouest, le dossier est toujours à l'étude à Québec et nous poursuivons nos efforts afin d'en arriver à une réponse positive.

J'espère que ces informations répondent à vos questions. Recevez nos meilleures salutations.

Gaston Gaudreault, maire

---

## BIBLIOTHÈQUE DU SECTEUR LUCEVILLE

Veillez prendre note que la bibliothèque du secteur Luceville sera fermée tout le mois de juillet, jusqu'au 2 août.

Les périodes d'ouverture sont les suivantes:

- Mardi 13 h 30 à 16 h 30
- Mercredi 19 h 30 à 21 h

Bienvenue et bonne saison estivale.

## RISQUE D'INCENDIE

### Certains échangeurs d'air Venmar

Les échangeurs d'air suivants, de marque Venmar, peuvent présenter un risque potentiel d'incendie: Venmar AVS, Flair, VännEE, Sears, Guardian by Broan, NuTone, Conformax, Payne, Day & Night, Carrier, Bryant, Heil, York, Rheem, Ruud, Protech, Hush, IVL et Weatherking.

Si vous possédez un tel appareil, les recommandations suivantes s'appliquent:

1. Arrêtez le fonctionnement de l'appareil;
  2. Communiquez avec Venmar de l'une des 3 façons suivantes:
    - En visitant le site Internet [www.venmar.ca](http://www.venmar.ca)
    - Par téléphone au: 1-866-441-4645
    - Par la poste à: Programme d'Amélioration de la Sécurité, 550 boul. Lemire, Drummondville, QC, Canada, J2C 7W9
- 

## CONGÉS FÉRIÉS

Veillez noter que les bureaux de la Municipalité, des travaux publics ainsi que le Centre Gabriel-Nadeau seront fermés les journées suivantes:

Vendredi 24 juin: Fête Nationale

Vendredi 1er juillet: Fête du Canada

Un service sera disponible pour les urgences municipales, tel un bris d'aqueduc, au numéro 732-0298. Pour un incendie ou le transport ambulancier, veuillez composer le 911.

---

## COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

Comme vous le savez, la Municipalité procède à la collecte des résidus verts le deuxième lundi de chaque mois, jusqu'en novembre inclusivement. Lors de la dernière collecte, nous avons constaté que plusieurs propriétaires laissaient beaucoup plus de résidus verts que ce qui est autorisé.

**Dorénavant, les volumes de résidus verts supérieurs à 1,2 mètre cube seront laissés sur place. Le volume autorisé représente 10 sacs à ordures. De plus, s'il y a des branches, elles doivent être attachées en paquets.**

Nous vous encourageons fortement à laisser la tonte de pelouse sur place et tous ceux qui recyclent leurs résidus verts par le compostage, de continuer à le faire.

# Informations municipales (suite)

---

## CONCOURS D'ÉCRITURE ET DE DESSIN DU « SOLEIL »

Claudia Gauthier, finaliste

À l'occasion du 16<sup>e</sup> concours d'écriture et de dessin du Journal Le *Soleil*, dont le thème cette année était **ah, si j'étais maire!**, les élèves de 60 écoles secondaires de tout l'est du Québec ont présenté des textes et des dessins reflétant leur vision de leur implication à la mairie.

Claudia Gauthier, étudiante à l'école secondaire de Sainte-Luce a représenté fièrement son école et sa communauté en se méritant une place parmi les cinq finalistes.

Les membres du conseil municipal tiennent à te féliciter pour ta performance.

Gaston Gaudreault, maire

---

## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du conseil municipal se tiennent au Centre communautaire Gabriel-Nadeau, 1 rue Langlois, à compter de 20 h, aux dates suivantes:

Lundi 4 juillet

Lundi 1<sup>er</sup> août

Mardi 6 septembre

---

## FEUX À CIEL OUVERT

Le règlement R-2010-132 stipule qu'il « est prohibé le fait d'allumer ou de maintenir allumé un feu dans un endroit privé sauf s'il s'agit d'un feu de bois allumé dans un foyer spécialement conçu à cet effet ou de façon sécuritaire pour l'environnement immédiat et qui est facilement contrôlable ».

Par contre, sous certaines conditions précises, le directeur du service de protection contre les incendies peut autoriser des feux de plage sur les propriétés riveraines du Fleuve Saint-Laurent et des feux d'abattis en zone agricole. La sécurité et la quiétude du voisinage doivent être assurées.

Pour toute demande d'autorisation, vous devez communiquer avec le directeur du service de protection contre les incendies, M. Gilles Langlois, au 418 732-0298.

## 3<sup>e</sup> VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Le 3<sup>e</sup> versement des taxes municipales est dû le 4 juillet 2011. Vous pouvez payer au comptoir par paiement direct (carte de guichet automatique), en argent ou par chèque. Par contre, les cartes de crédit ne sont pas acceptées.

Vous pouvez également payer votre compte dans la plupart des institutions financières, par AccèsD ou en nous postant un chèque.

---

## PROJET « ANIMATION ADOS »

Cet été, la municipalité a concocté un projet permettant aux ados (11 à 17 ans) de Sainte-Luce d'avoir un lieu sécuritaire et amusant où ils se sentiront confortables et accueillis. Pour ce faire, la Municipalité a engagé une animatrice tout juste sortie de l'Université, en Communication des relations humaines! Le projet déjà entamé, elle tiendra le local des jeunes afin d'organiser des activités de tous genres avec eux. Durant l'été, vos ados bénéficieront de ce local pour embellir leurs journées estivales, lequel pourra être aménagé à leur convenance! C'est pourquoi, ce vendredi 17 Juin dès 19 h, se tiendra l'ouverture officielle du local des jeunes au 110, rue Saint-Pierre à Sainte-Luce. Nous invitons donc votre ado à se joindre à nous pour rebaptiser le Pavillon des loisirs! Notez que ce projet est mis sur pied grâce à votre Municipalité et à quelques partenaires financiers dont La Caisse Populaire des Versants du Mont-Comi; la Corporation des loisirs de Sainte-Luce; le Pavillon de Luceville; le Club Richelieu le Havre ainsi que le Comité jeunesse de Sainte-Luce, qui croient fortement en ce fabuleux projet! Les enfants ont le camp de jour pour se rassembler et passer leur été! Les ados aussi peuvent avoir un lieu pour se divertir! Nous vous invitons également à diffuser ces informations auprès de tous les jeunes de la municipalité afin qu'ils connaissent la bonne nouvelle! Surveillez notre page Facebook; **Loisirs Sainte-Luce!**

Pour plus d'informations, voici mes coordonnées :

Jessica Landry, animatrice-ados

Courriel : ados@sainteluca.ca

Téléphone : 418-739-3755

# Ordures et recyclage

---

## À DÉPOSER DANS LE BAC VERT

### Papier

- Carbone, mouchoir, essuie-tout, ciré, cellophane
- Tout papier ou carton souillé, boîte de produits congelés, boîte de nourriture souillée, carton ciré ou enduit d'aluminium, couches
- Contenant de crème glacée en carton
- Verre en carton ciré

### Plastique

- Styromousse, assiettes en plastique, verres, ustensiles, emballages
- Papier cellophane, sacs de croustilles
- Déclin de vinyle, sacs de nourriture pour animaux composés de plus d'une matière, cintres de plastique
- Cassettes, bobines audio et vidéo, tuyaux de drain

### Verre

- Vitres, miroirs, porcelaine, vaisselle, cristal
- Ampoules électriques, tubes fluorescents
- Fibre de verre

### Déchets de nourriture

- Nous recommandons d'adopter le compostage

---

## À APPORTER À L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS 428, chemin Perreault Sainte-Flavie (418) 785-0055

- |                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| 1 <sup>er</sup> janvier au 30 avril: | lundi au vendredi 8 h à 16 h                      |
| 1 <sup>er</sup> mai au 30 octobre    | lundi au vendredi 8 h à 17 h<br>samedi 8 h à 12 h |
| 1 <sup>er</sup> nov. au 31 déc.      | Lundi au vendredi 8 h à 16 h                      |

- Matériaux de construction et de rénovation (bois, portes, fenêtres, tôle, vitre)
- Les encombrants qui comprennent les électroménagers, les meubles
- Le bois et les branches d'arbres
- Les pneus, les métaux ferreux et le cuivre
- L'asphalte, la brique et le béton
- Les écrans et les ordinateurs
- Les résidus domestiques dangereux (peinture, solvant, huile et graisses, batterie, essence, silicone, époxy, etc)

---

## À AMENER AU GARAGE MUNICIPAL 67, rue Saint-Pierre Est

- Tous les lundis entre 8 h et 12 h
- La peinture, les huiles usées, les piles et les batteries.

## À DÉPOSER DANS LE BAC BLEU

### Papier

- Journaux, circulaires, catalogues, revues, annuaires
- Papier blanc et de couleur, de bureau, enveloppes
- Boîtes de céréales, de biscuits, cartons d'œufs
- Boîtes de carton, sacs bruns, sacs à cadeaux

### Plastique

- Contenants de produits alimentaires (margarine, yogourt)
- Contenants de produits cosmétiques (shampooing, crème)
- Contenants de produits d'entretien (eau de javel, savon)
- Sacs de plastique d'épicerie et de magasin, sacs de lait et de produits alimentaires. (Faire un sac de sacs)
- Plastique d'enrobage pour foin exempt de fumier (ballots de moins de 25 kg), polythène non souillé
- Contenant qui possède le logo de récupération avec les numéros suivants à l'intérieur: 1, 2, 4, 5 ou 7

### Verre

- Bouteilles, pots et contenants de tous formats et couleurs

### Métal

- Boîtes de conserves (laisser les étiquettes et déposer le couvercle de métal dans le fond)
- Assiettes et canettes d'aluminium, tôles, casseroles
- Couvercles et bouchons métalliques

### Tétra Pak

- Contenants de lait, de jus et de vin. Pour une question d'hygiène, il est demandé de rincer tous les contenants.

---

## À DÉPOSER AUX COLLECTES DES RÉSIDUS VERTS

Tous les deuxièmes lundis du mois  
De mai à novembre inclusivement

- Résidus de tonte et de raclage de pelouse
- Résidus de jardin
- Feuilles mortes

---

## À DÉPOSER AUX COLLECTES DES ENCOMBRANTS (Lundi 24 octobre 2011)

Divans, fauteuils, meubles de patio, tables et chaises, matelas, tapis, appareils ménagers et électroménagers, cuisinières, réfrigérateurs, baignoires, éviers, réservoirs à eau chaude, fournaise. .

Le matériel en vrac et les matériaux de construction ne sont pas tolérés. Ils doivent être transportés à l'Écocentre de la Mitis.

# Communautaire

## ÉTUDIANTS AU TRAVAIL

Le Service des loisirs de Sainte-Luce est heureux de vous présenter un groupe d'étudiants qui offrent leurs services pour effectuer des travaux durant l'été.

1. Tonte de gazon
2. Raclage de feuilles
3. Peinture intérieure
4. Peinture extérieure
5. Entretien de piscine
6. Entretien ménager
7. Entretien de parterres
8. Gardiennage d'enfants
9. Gardiennage d'animaux domestiques
10. Agriculture

Nous vous invitons à faire appel à ces jeunes dynamiques et pleins d'énergie. N'hésitez pas à demander leurs services.

NOM	ADRESSE	NAISSANCE	TÉLÉPHONE	TRAVAUX
Audrey Belzile	28, rue Tibo	22 décembre 1996	418 739-3120	5, 8 et 9
Emmanuelle Malenfant	44, rue Saint-Laurent	28 avril 1999	418 509-9042	8
Edouard Létourneau	312, Rang 2 Est	2 juillet 1997	418 739-5892 / 418 732-2031	1 à 10
Thimoté Lebrun	69, rue Saint-Alphonse	25 novembre 1994	418 739-4051	1, 2 et 9
Alexis Langlois	312, Rang 2 Est	17 juillet 1998	418 739-5892	1 à 7, 9 et 10
Catherine Belzile	28, rue Tibo	31 mai 1993	418 739-3120	2, 5 à 9
Raphaëlle St-Hilaire	27, route du Fleuve Est	17 décembre 1996	418 739-5034 / 418 732-3888	7, 8 et 9
Mireille Lévesque	233, route du Fleuve O	22 mars 1999	418 739-5232	1 à 5, 8 et 9
Gabrielle Létourneau	312, Rang 2 Est	28 février 1999	418 739-5892	1 à 5, 8
Sabrina St-Laurent	35, rue Saint-Laurent	24 février 1997	418 739-5141	2 à 4 et 6 à 9
Mégane St-Laurent	35, rue Saint-Laurent	13 août 1999	418 739-5141	2 à 4 et 6 à 9
Élysa Fournier	202, Rang 2 Est	28 octobre 1997	418 739-3475	8
Vanessa St-Laurent	35, rue Saint-Laurent	24 février 1997	418 739-5141	2 à 4 et 6 à 9
Cathy April	44, rue Saint-Laurent	Adulte	418 509-9042	8

## CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE LUCEVILLE

### **Noël en automne, dernier rappel**

Au Manoir du Lac-Etchemin, du 14 au 16 octobre 2011. Une invitation du Club des 50 ans et plus de Luceville avec Voyages Azur.

Pour information, contactez Denis Ross ou Micheline Bourgoin au 418 739-3552

### **Conseil d'administration 2011-2012**

Lors de l'assemblée générale du 27 avril dernier, les membres ont élu un nouveau conseil d'administration qui se compose comme suit:

Denis Ross, président

Nicole Desgagnés, vice présidente

Linda Desgagnés, secrétaire

Micheline Bourgoin, trésorière

Murielle Michaud, administratrice

Martine Plante, administratrice

Alphonse Ross, administrateur

Félicitations aux membres du nouveau conseil.

### **Pétanque**

Avis à tous nos membres que le terrain de pétanque extérieur est à votre disposition au terrain des loisirs du secteur Luceville.

Bonnes vacances

Denis Ross et les membres du conseil

# Communautaire (suite)

## ACTION TRAVAIL RIMOUSKI-NEIGETTE

Vous avez 45 ans et plus ?

Vous avez besoin d'un C.V., des lettres de présentation, des trucs pour passer une entrevue ou pour connaître le marché du travail...

Nous pouvons vous aider à être efficace dans votre recherche d'emploi !!

Vous pouvez nous joindre au 418 775-1678 poste 207 ou encore sur place au 1572 Boul. Jacques-Cartier à Mont-Joli.

N'hésitez plus, on vous attend !!!

Tous ces services sont gratuits !!!

Natali St-Pierre

Conseillère au Service 45 ans et plus

Action Travail Rimouski-Neigette

418 775-1678 poste 207

Mont-Joli (Québec) G5H 2W2

### **AVIS IMPORTANT**

*Nous vous demandons de bien vouloir respecter les heures d'utilisation extérieure de l'eau prévues au règlement #357-93. **Prenez note que ce règlement est appliqué par la Sûreté du Québec.** En respectant ce règlement, nous travaillons au maintien du service d'eau nécessaire à notre consommation journalière.*

*Entre 19 h et 22 h, les jours suivants:*

• **POUR LES OCCUPANTS D'HABITATIONS SITUÉES À L'EST DE LA ROUTE 298:**

• **LES MARDIS ET JEUDIS**

• **POUR LES OCCUPANTS D'HABITATIONS SITUÉES À L'OUEST DE LA ROUTE 298:**

• **LES MERCREDIS ET VENDREDIS**

***En aucun temps l'eau provenant de l'arrosage ne doit ruisseler dans la rue ou sur les propriétés avoisinantes.***

*Nouvelle pelouse: un permis est requis pour prolonger les heures d'arrosage d'une nouvelle pelouse.*

*Merci de votre collaboration,  
La Municipalité de Sainte-Luce 739-4317*

## CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINTE-LUCE

### Soirée de danse

Le vendredi 24 juin 2011, à 20 heures, se tiendra la dernière soirée de danse mensuelle du Club. La musique sera assurée par Jean-Yves Cayouette accompagné de Bruno Proulx, accordéoniste.

La Fête des Pères sera soulignée par un tirage lors de cette soirée et ce sera aussi l'occasion de célébrer ensemble la Fête nationale du Québec.

Veillez noter qu'il y aura relâche pour les mois de juillet et août.

Marie-Claire Cormier

Vice-présidente

418 739-4903

### **VISITE DU SITE DU PATRIMOINE DE SAINTE-LUCE**



Le site du patrimoine de Sainte-Luce est une aire désignée comprenant l'église (classée monument historique), le presbytère, le cimetière marin, le quai, la maison du bedeau (Le Nipigon) et les terrains adjacents.

En tout temps, il est possible de connaître l'histoire de ce site en parcourant les 12 panneaux extérieurs d'interprétation.

En saison (de la St-Jean-Baptiste à l'Action de grâces), grâce à l'implication bénévole de M. Jacques Tremblay, l'église est aussi ouverte tous les jours du matin au coucher du soleil pour vous permettre de mieux apprécier ce bijou de notre patrimoine.

Du 21 juin au 19 août (habituellement du mardi au samedi, de 10 à 18 heures) une guide-interprète, Ariane Bourassa-Lapointe, sera présente pour répondre à vos questions, vous accompagner si désiré et vous donner accès à des points de vue dans l'église qui sont seulement accessibles en sa compagnie. Un livret explicatif est également disponible dans l'église pour agrémenter votre visite.

Autant pour vous-mêmes que pour vos visiteurs et amis, venez en grand nombre! Nous sommes privilégiés d'avoir un tel site dans notre communauté, soyons-en fiers !